

Le moulin Basile entame sa seconde vie

À l'abandon depuis des années, l'édifice a été restauré durant deux ans. Bientôt, il devrait accueillir une annexe de l'office de tourisme.



L'inauguration du moulin Basile a eu lieu ce samedi 8 juin.

Il était resté durant des décennies en ruines. Samedi matin, il a été inauguré en grande pompe. Il, c'est le moulin Basile. Les vieilles pierres ont été nettoyées, les joints refaits. Le haut de l'édifice a été remonté et enfin les ailes, refaites et montées. Ses ailes rouge flamboyant tournées vers la D 1 001 à l'entrée de la ville (en provenance d'Amiens), il accueille désormais tous ceux qui arrivent dans la commune par cet axe. Impossible de le rater.

« Tout ce dynamisme n'était pas assez visible, il fallait un symbole de ce renouveau. »

Patrick Gaillard, maire

Et c'est justement ce que voulait la municipalité, comme l'a rappelé le maire, Patrick Gaillard : « Souvenez-vous de Flixecourt dans les années 1980 : les usines Saint Frères ferment. La ville est sinistrée, la morosité est présente. Aujourd'hui, Flixecourt est

une commune dynamique qui possède de nombreux atouts comme la zone industrielle avec bientôt l'arrivée de JJA, l'espace culturel et sportif, ou encore bientôt la piscine intercommunale. Mais tout ce dynamisme n'était pas assez visible, il fallait un symbole de ce renouveau. Et le moulin Basile, en ruines, ne reflétait pas ce dynamisme. Le rénover a coûté cher mais il fallait une vitrine à Flixecourt et cette vitrine c'est désormais le moulin renouveau. »

Pour cette réalisation, la commune n'a pas hésité à déboursier 761 982 € (dont 298 303 € pris en charge par l'État). Un investissement supplémentaire devrait toutefois encore être nécessaire pour la suite du projet. En effet, la Communauté de communes Nièvre et Somme, présidée par M. Lognon, a l'objectif d'en faire une annexe dédiée au tourisme.

DES ÉCRANS TACTILES POUR INFORMER LES TOURISTES DE PASSAGE

Le projet dans sa globalité prévoit de transférer l'office de tourisme d'Ailly-sur-Somme dans l'ancienne maison éclusière de Picquigny, et

de faire des sites d'Ailly et de Flixecourt des points de chute pour les deux territoires Ouest Amiénois et Val de Nièvre qui ont fusionné.

« La communauté de communes a désormais la compétence tourisme, nous allons donc solliciter l'État cette année pour obtenir la DETR (ndlr : dotation d'équipement des territoires ruraux), pour la maison éclusière de Picquigny. Et nous espérons bien être financés », a souligné l'élu, adressant un sourire à Cyril Moreau, directeur de cabinet de la préfète de la Somme.

À terme, le site devrait être équipé d'écrans tactiles afin que les touristes de passage puissent s'informer de ce qu'ils peuvent faire et voir dans les alentours. « Nous avons la chance d'avoir un patrimoine historique important qui mérite une attention particulière », a conclu M. Lognon. ■ E.D.C.

sur le web
COURRIER-PICARD.FR

Davantage de photos
sur notre site Internet